



Partage immobilier suite a un divorce

Par **duffillonathalie**, le **13/02/2013** à **09:17**

bonjour en procedure de divorce depuis trois deja et qu a ce jour le probleme n ai toujours pas regler .Ma questions est la suivante on a en commun un bien immobilier que je descide de garder avec un credit de 100 000 EURO QUI EST PRELEVER TOUT LES MOIS SUR MON COMPTE BANCAIRE A CE JOURS ELLE ME RECLAME LA SOMME DE 25 000 euro donc j ai fait expertiser la maison puisque a ce jour elle n ai pas habitable elle vaut dans l etat entre 90 000 ET 100 000 A T ELLE DROIT A CETTE SOMMES qu elle reclame? et ma secondes questions est la suivantes puis je faire des traveaux tant que le jugement na pas ete rendu merci